

COMMUNIQUÉ

Bac pro 2025 : des conditions d'examens et une fin d'année inacceptables

Les élèves de terminale bac pro passeront leurs examens ponctuels le 12 mai prochain dans des conditions inacceptables. Les alertes du SNUEP-FSU depuis l'annonce de la réforme en cours sont confirmées.

La nouvelle organisation de l'année n'a pas permis de former ni préparer correctement les élèves pour ces épreuves. L'avancée des examens en mai avec la suppression de quatre semaines de cours et les convocations pour faire passer les examens aux candidat-es libres ont empêché les professeur-es de lycée professionnel (PLP) de terminer les programmes, les obligeant en outre à débiter les contrôles en cours de formation (CCF) dès le mois de mars. Les conditions de passage des épreuves seront aussi dégradées par la continuité de fonctionnement des établissements pour les autres classes (générales et technologiques, CAP, 2^{de} et 1^{ère} pro...). La ministre de l'Éducation nationale a pour l'instant refusé toute remise en cause de la réforme mettant en place pour la voie professionnelle une mesure qui a échoué pour le baccalauréat général et technologique. C'est un signe du mépris exprimé vers la jeunesse des lycées professionnels, issue en majorité des classes populaires, et vers les PLP.

Après les examens de la mi-mai, les élèves suivront un parcours différencié de six semaines. Le SNUEP-FSU avait alerté sur les conséquences de cette période et sur les préconisations irréalistes du ministère. Injonctions à enseigner une autre discipline que la sienne, groupes classes non déterminés, emplois du temps non connus, informations contradictoires, assiduité des élèves... aujourd'hui encore, la confusion règne et les PLP considèrent que leur métier est remis en cause.

Le décalage entre les annonces politiques et la réalité est criant. Les élèves suivant le parcours poursuite d'études n'auront pas 30 heures de cours par semaine. Les élèves suivant le parcours insertion professionnelle n'auront aucune période de révision pour les dernières épreuves de la session prévue fin juin pour l'oral de projet et la Prévention santé environnement (PSE). Le ministère organise ainsi une inégalité de préparation à certaines épreuves d'un même examen national.

La réforme initiée par C. Grandjean déstabilise les lycées professionnels, au détriment de la qualité de la formation initiale professionnelle des élèves et détériore le métier des personnels de ces établissements. En confirmant le 28 avril dernier le déploiement de la réforme et en nommant un haut-commissaire à l'enseignement et la formation professionnels, signe d'une séparation de la voie professionnelle avec les autres voies, le gouvernement assume continuer la politique de sabotage des lycées professionnels. Les élèves de la voie professionnelle ne sont pas des élèves de seconde zone !

De réformes en réformes, les gouvernements répondent aux exigences du patronat pour imposer le modèle de l'apprentissage dans les établissements scolaires, sans pour autant répondre aux besoins en élévation du niveau de qualification ni garantir un enseignement professionnel ambitieux.

Le SNUEP-FSU dénonce cet entêtement, malgré l'opposition massive des personnels, les désaveux successifs qu'ont subi en instances les textes de la réforme et l'échec des mesures de la réforme (pacte, dispositifs, terminale bac pro...). Depuis des mois les signaux sont au rouge quant aux conditions d'études des élèves de la voie professionnelle scolaire et aux conditions de travail des personnels.

Le SNUEP-FSU rappelle son exigence d'un retour des examens en juin, du rétablissement des heures de cours disciplinaires supprimées par les dernières réformes et d'abandon du parcours différencié qui n'a pour but que d'offrir une main d'œuvre bon marché aux entreprises. Il continue son action et a déposé un préavis de grève à partir du premier jour des examens.

Déterminés à gagner, défendre et proposer
